



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 mai 2025

N°446

### Filière Sport : le comité stratégique présente les nouvelles priorités d'ici 2030

**Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée du Tourisme ont réuni ce matin le comité stratégique de la Filière Sport. Ce deuxième comité dans la continuité de l'héritage des Jeux de 2024 et en perspective des Jeux d'hiver de 2030 a été l'occasion de présenter une avancée des travaux et définir ses nouvelles priorités 2025-2026.**

Les Jeux de Paris ont été une vitrine exceptionnelle pour la destination France avec plus de 4 millions de visiteurs, rappelant l'attractivité du pays et l'importance des entreprises du sport dans l'économie française. L'économie liée au sport constitue en effet un secteur riche avec 144 000 entreprises identifiées, dans des secteurs aussi variés<sup>1</sup> que le commerce, la production de biens et d'équipements, pratique et les services de soutien et de divertissement). Le chiffre d'affaires de cet écosystème est estimé à 73 Mds€, dont 41 Mds€ sont réalisés par 3 250 entreprises, pour l'essentiel dans le commerce (49 %) et dans l'industrie (21 %). Ce secteur représenterait ainsi 2,6 % du PIB et 450 000 emplois.

Coprésidée par la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et le ministre du Commerce extérieur, la Filière Sport rassemble depuis 2016 les acteurs publics et privés de l'écosystème.

Relancée en mars 2024 en prévision des Jeux de Paris, la Filière Sport offre aux acteurs de l'économie du sport une plateforme de dialogue privilégiée avec l'État. Les travaux de la Filière incarnent des objectifs ambitieux en matière d'innovation, de durabilité, de formation et d'internationalisation.

A l'occasion de son comité stratégique annuel, la filière a dressé le bilan de ses actions prioritaires parmi lesquelles quelques réalisations notables qui devront être prolongées :

- **La valorisation de l'héritage de Paris 2024** : Capitaliser pleinement sur le succès des JOP 2024 en renforçant les synergies entre acteurs publics et privés, en structurant les outils de promotion internationale, et en facilitant la mise en réseau des entreprises françaises impliquées dans l'organisation d'événements sportifs majeurs.
- **Le développement d'une pratique sportive durable**, à travers la valorisation des initiatives écoresponsables et une feuille de route dédiée au tourisme sportif durable.
- **La promotion du « Fabriqué en France »**, tant sur le territoire qu'à l'international, avec un référencement des entreprises de la Filière ;
- **Le soutien à l'innovation**, via le lancement d'un accélérateur dédié à la sportech en lien avec Bpifrance ;

---

<sup>1</sup> Source : Observatoire de l'Économie du Sport de la BPCE

- **Le renforcement de l'attractivité internationale** avec une meilleure coordination des acteurs économiques français à l'international avec des initiatives comme les « French Sport Days » organisés par Business France, et le développement de nouveaux « Clubs Sport » dans des marchés prioritaires tels que l'Arabie Saoudite, les États-Unis et l'Australie.

**Marie Barsacq** a insisté sur l'importance d'une mobilisation continue de tous les acteurs de la Filière : *« Paris 2024 a constitué un formidable accélérateur et un coup de projecteur sans précédent pour toute la Filière sport. Désormais, le défi collectif est de capitaliser pleinement sur cet héritage, pour que le sport demeure durablement un moteur puissant de croissance, d'innovation et de rayonnement international pour le pays ».*

La ministre **Nathalie Delattre** a par ailleurs présenté la feuille de route dédiée au tourisme sportif qui fera l'objet d'une annonce lors d'un prochain déplacement. Elle a réaffirmé sa conviction que *« le renforcement de la coopération au sein de la filière sport peut générer de la valeur ajoutée pour l'économie française et contribuer à notre objectif commun : faire de la France la première destination touristique durable au niveau mondial ».*

Le Comité Stratégique se réunira désormais régulièrement afin d'assurer un suivi efficace des actions engagées et de s'adapter aux évolutions rapides du secteur sportif à l'échelle nationale et internationale.

Contacts presse :

**Cabinet de Marie Barsacq** : 01 55 55 90 82 – [sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr)

**Cabinet de Nathalie Delattre** : 01 53 18 46 23 – [presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet de Laurent Saint-Martin** : 01 43 17 73 20 – [presse.comext@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.comext@diplomatie.gouv.fr)

**Direction générale des Entreprises** : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)